

# ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2015

---

RÉSEAUX DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE ET DES CHAMBRES DE  
MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT - (N° 3262)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE4

présenté par  
Mme Fabre, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

À la fin de l'alinéa 6, substituer aux mots :

« leur mise en œuvre »,

les mots :

« la mise en œuvre de cette stratégie et de ce schéma ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.